



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Synonymes François, Leurs Différentes Significations Et Le Choix Qu'il En Faut Faire pour parler avec justesse

Girard, Gabriel

Rouen, 1788

60. Sentiment. Avis. Opinion.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-60132](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-60132)

maniere dont il est donné, enforte que tout n'aboutit qu'à faire mépriser le *conseil*, & rendre le conseiller odieux.

Une personne d'ordre ne manque jamais aux *avertissements* dont on a remis le soin à sa vigilance. L'amitié fait donner *avis* de tout ce qu'on croit être avantageux & agréable à son ami. La sagesse rend extrêmement réservé à donner *conseil* : il faut toujours attendre qu'on nous le demande, & quelquefois même s'en dispenser malgré les sollicitations ; parce qu'un salutaire *conseil* peut déplaire, & être rejeté avec de certaines façons qui exposent à la tentation de souhaiter, pour son honneur, que celui pour qui l'on s'intéressoit d'abord, ne réussisse pas dans ses entreprises.

60. SENTIMENT. AVIS. OPINION.

Il y a un sens général qui rend ces mots synonymes, lorsqu'il est question de conseiller ou de juger : mais le premier a plus de rapport à la délibération, ou dit son *sentiment* ; le second en a davantage à la décision, on donne son *avis* ; le troisieme en a un particulier à la formalité de judicature, on va aux *opinions*.

Le *sentiment* emporte toujours dans son idée celle de sincérité, c'est-à-dire, une conformité avec ce qu'on croit intérieurement. L'*avis* ne suppose pas rigoureusement cette sincérité, il n'est précisément qu'un témoignage en faveur d'un parti. L'*opinion* renferme l'idée d'un suffrage donné en concours de pluralité de voix.

Il peut y avoir des occasions où un Juge soit obligé de donner son *avis* contre son *sentiment*, & de se conformer aux *opinions* de sa compagnie.